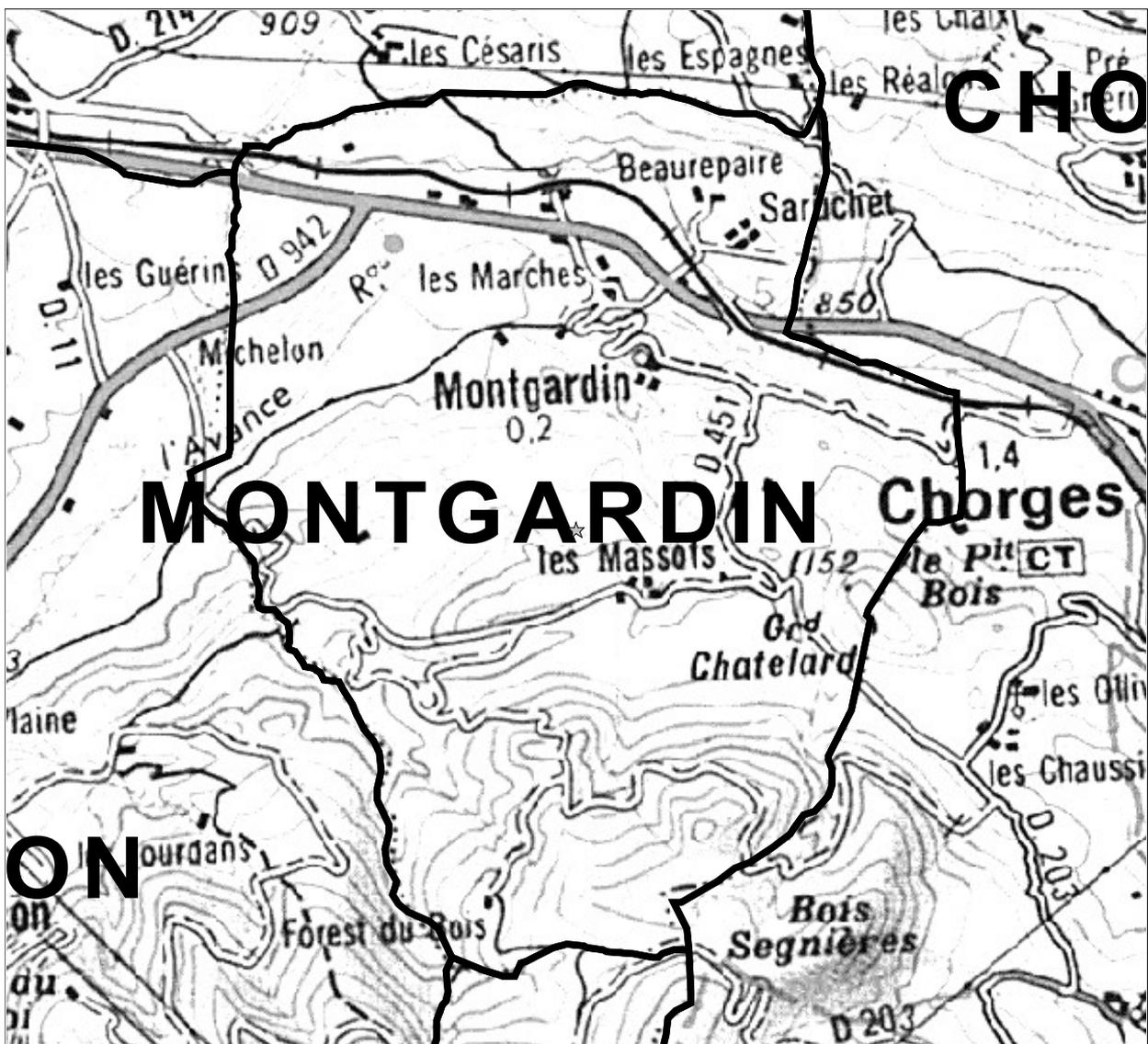


PREFETE DES HAUTES-ALPES

Document d'information des acquéreurs et locataires de biens immobiliers sur
les risques naturels et technologiques majeurs situés sur la commune de

MONTGARDIN

Articles L125-5 et R 125-23 à R 125-27 du code de l'environnement



La totalité du territoire communal tel que délimité sur la carte ci-dessus,

- est soumis à un risque sismique de niveau 4 « moyen »
- est soumis aux risques naturels suivants : mouvements de terrain, crues torrentielles et inondations et chutes de blocs qui font l'objet d'un PPR prescrit par arrêté préfectoral n° 2010-75-7 du 16 Mars 2010